

# CHAUSSENAC



**Octobre 2022**

**N°64**

## Éditorial

L'été se termine, donc il était temps pour nous de terminer le bulletin municipal. J'ai pris beaucoup de retard et je m'en excuse, mais des bénévoles dynamiques et compétents se sont proposés pour m'aider, ainsi nous devrions reprendre un rythme de parution plus soutenu.

L'été se termine, et avec lui, cette sécheresse interminable qui a causé beaucoup de dégâts. Grâce à nos sources, à notre forage et à notre réseau quasi-neuf, la commune de Chaussenac a vécu cet épisode assez sereinement. En effet, nous n'avons jamais manqué d'eau, la consommation est restée stable à environ 100 m<sup>3</sup>/j et nous n'avons pas eu à nous gendарmer pour faire appliquer des restrictions strictes. Mais ne nous y trompons pas, l'eau sera l'enjeu majeur des décennies à venir et nous devons, dès à présent réfléchir à des actions pour diminuer la consommation et pour pérenniser la production.

J'ai une pensée pour nos agriculteurs qui ont subis cette sécheresse couplée à une pullulation de rats taupiers ; les deux phénomènes réunis ont très fortement impacté les stocks, l'hiver 2022-2023 va être très compliqué et va encore aggraver des situations difficiles. Au delà de l'agriculture, c'est tout le tissu rural qui, à court et moyen terme, sera impacté.

L'été se termine, et une fois de plus, le monde associatif chaussenacois a fait le job.

Durant deux mois, la quasi totalité des associations s'est mobilisée pour proposer des animations variées où chacun a pu trouver un intérêt : concert, repas, exposition, vide-grenier, randonnée, ont apporté dynamisme et vitalité à Chaussenac. Les marchés de pays, sur la place, ont été, quoiqu'on en dise, de formidables moments d'échange, de partage et de lien social car des centaines de personnes se sont retrouvées dans une ambiance conviviale et amicale.

Je vois malgré tout une ombre au tableau associatif, il s'agit du départ pour Pleaux de l'association de tennis de table. Nous n'avons pas pu trouver un local communal qui satisfasse chaque partie... C'est dommage.

L'association a trouvé à Pleaux, un gymnase qui correspond à ses besoins et ses attentes. Je remercie sincèrement Pascal pour son implication et son travail.

L'été se termine et les travaux de notre projet commencent doucement mais sûrement. L'équipe municipale a à cœur de réussir cette métamorphose de l'école en maison des services. Nous continuons de penser que cette réalisation est nécessaire et sera bénéfique aux chaussenacois. L'évolution des énergies fossiles semble nous donner raison quant à notre choix d'économiser et de changer de combustible. Chaque fois que nous en aurons l'occasion, nous vous informerons sur l'avancée du chantier.

Les travaux du cimetière devraient aussi commencer cet automne, et nous avons décidé lors du dernier conseil municipal d'acquérir un columbarium et un jardin du souvenir.

J'ai toujours souhaité un maximum de transparence dans la gestion communale, certains articles de ce bulletin vont dans ce sens, nous avons pris l'habitude de publier sur le site de la commune ([www.chaussenac.fr](http://www.chaussenac.fr)) les comptes-rendus des conseils municipaux, et c'est dans cette logique que nous avons décidé cet été de tenir une réunion publique durant laquelle nous avons pu présenter et justifier nos choix budgétaires, nos orientations et nos réalisations.

Une quarantaine de personnes ont participé et un dialogue s'est instauré. Je trouve qu'il s'agit d'une initiative positive qu'il conviendra de reconduire.

La situation que nous vivons est anxiogène et sévère à l'encontre d'une partie de la population rurale, qui souffre en silence. Partant de ce constat, le conseil municipal a souhaité prendre deux mesures budgétaires fortes : pour la deuxième année consécutive nous n'avons pas augmenté les taux communaux qui servent au calcul des impôts locaux et pour l'année 2022-2023 nous n'avons pas augmenté les loyers pour l'ensemble de notre parc locatif.

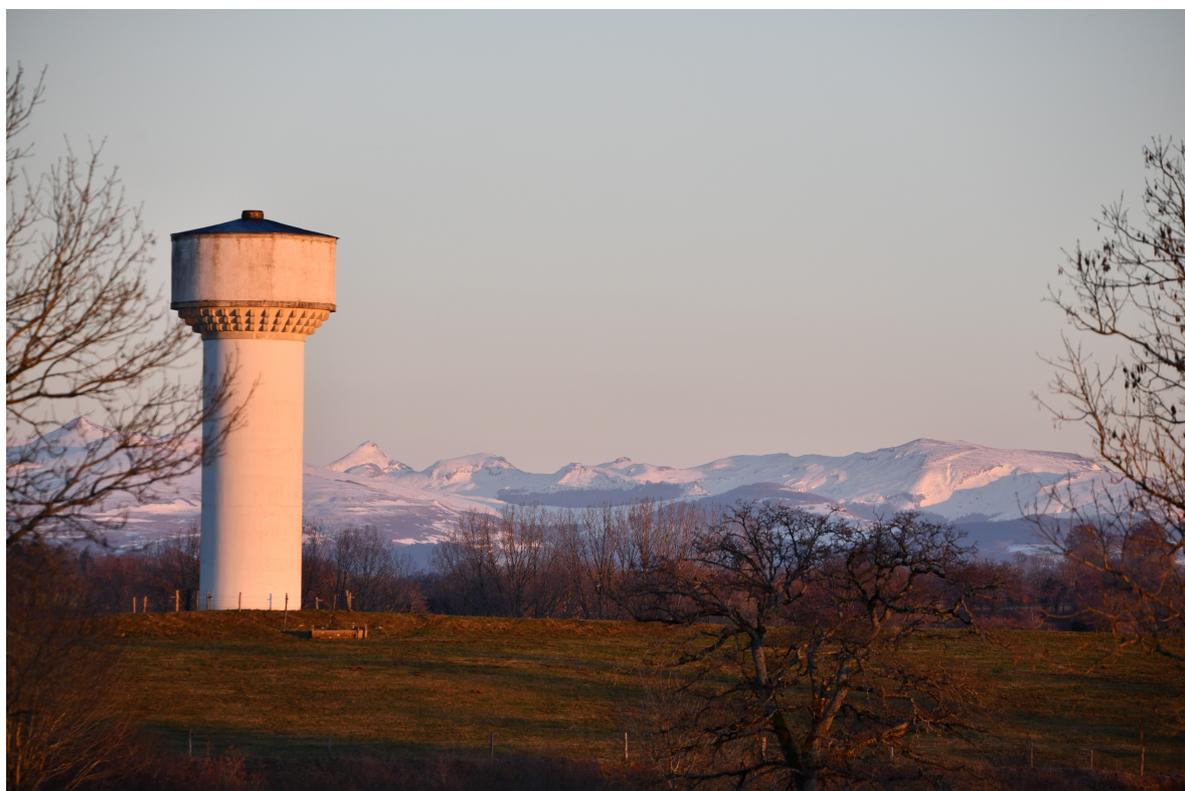
Je ne veux pas égrainer un chapelet d'autosatisfecits car je sais que tout ne se fait pas et que certaines choses auront du mal à aboutir. Gérer, c'est faire des choix, mais souvent, ces choix sont dictés par des carences budgétaires ou humaines. Je pense au volet social qui mériterait d'être mieux porté et là, je pense à nos anciens dont les retraites ne seront pas revalorisées à hauteur de l'inflation, ce qui va assombrir un peu plus leur quotidien.

Je veux en profiter pour remercier l'ensemble de nos employés communaux grâce à leur implication et leur polyvalence, la tâche municipale s'en trouve facilitée. J'ai aussi une pensée pour toutes ces personnes qui ont décidé de nous aider, discrètement, bénévolement, qu'elles en soient ici remerciées...

L'été se termine... et mon édito aussi !

Je souhaite que les turbulences géo-politiques s'apaisent un peu et que nous retrouvions un peu de sérénité en cette fin d'année.

Jean-Marc DELBOS



Bulletin communal d'information

Nombre de tirages : 250

Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01

mail : [mairie@chaussenac.fr](mailto:mairie@chaussenac.fr)

**Comité de rédaction**

Réalisation : Jean-Marc Delcos assisté d'Isabelle Capel, Sandrine Capel et Philippe Blanchet.

**Imprimerie VERZY – 15200 MAURIAC**

## MERCI...



14 août 2021

Je tenais à remercier Jean-Marc DELBOS d'avoir organisé au mois d'août 2021 une cérémonie sympathique et conviviale à laquelle il avait convié l'équipe municipale actuelle ainsi que toutes et tous les conseillers municipaux qui m'avaient accompagné depuis 1989 lors de mes 6 mandats.

Merci à celles et ceux qui étaient présents ou qui ont eu la délicatesse de s'excuser.

En quelques mots, j'ai pu exprimer les moments forts de mon chemin républicain au service de toutes et tous : j'ai tenu à souligner que toutes les actions municipales accomplies, ont pu l'être aussi grâce aux adjoints et conseillers qui ont formé durant toutes ces années une équipe constructive et solidaire, sans oublier le personnel municipal.

Il faut toujours être fier et ne pas renier ce que l'on croit avoir bien accompli et s'en souvenir.

J'espère aussi que Chausseac pourra continuer à poser sa pierre pour construire une ruralité dynamique, respectueuse de son patrimoine et de son environnement, tout en s'inscrivant dans la recherche de nouveaux chemins aptes à préparer un avenir fait de solidarité, de fraternité et de liberté.

Jacques KLEM

# Rappel des Horaires



## Secrétariat de Mairie ouvert au public les :

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

En cas d'urgence s'adresser aux numéros suivants : Maire 06-84-96-20-04 ou aux adjoints 06-26-38-49-62 ou 04-71-69-05-48.

Vous pouvez nous joindre au **04-71-69-02-01** ou par mail : **mairie@chaussenac.fr**

Pour des dossiers sur l'urbanisme (constitution, dépôt de permis, déclaration) ou des questions, renseignements possible les mercredis.

## Agence postale

Elle est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12 heures. Vous pouvez nous joindre par téléphone au **04-71-69-04-18**.

## Bibliothèque

Les mercredis de 14 à 16 heures ainsi que les premiers samedis du mois de 10 à 12 heures

## Salon de coiffure : Cécile Coiffure

Votre coiffeuse vous attend les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h ainsi que les mercredis et samedis de 8h30 à 12h.

Prenez rendez-vous au **04-71-69-06-88**.

## Activités Eau, Terre, Neige et Glisse

Vincent Terrisse, guide de Haute Montagne installé à Cussac, vous propose de nombreuses activités sportives et de loisir pour cet automne et hiver.

Pensez à consulter son site [www.terreducantal.fr](http://www.terreducantal.fr) ou contactez-le au 07 86 05 35 04.

## Bulletin paroissial Notre Oustaïï (Le Pleudien)

Sandrine CAPEL du Bourg (06-67-32-19-74 ou [capel\\_sandrine@orange.fr](mailto:capel_sandrine@orange.fr)) et Philippe BLANCHET de Cussac (06-46-92-71-58 ou [philippe1594@gmail.com](mailto:philippe1594@gmail.com)) sont les nouveaux correspondants du bulletin paroissial pour Chaussenac.

Pensez à leur signaler tout évènement que vous souhaiteriez voir figurer dans ce bulletin.

La rubrique « État-civil » comporte tous les mariages, naissances et décès survenus sur la commune ou retransmis sur l'état civil de la commune, ainsi que les personnes inhumées au cimetière de Chaussenac.

Sauf erreur ou omission, nous avons repris toute l'année 2021 jusqu'à ce jour.

Nous avons également repris des informations n'existant pas dans l'état civil de Chaussenac mais concernant des personnes liées à des habitants de Chaussenac qui ont souhaité nous faire part de ces informations.

Enfin, figurent dans la rubrique « Nouveaux arrivants », les personnes qui, à notre connaissance se sont installés à Chaussenac.

Merci de nous excuser par avance pour toutes erreurs ou omissions que nous corrigerons et reprendrons dans notre prochain bulletin.

## État civil

### Mariage/Pacs :



- Pacs le 3 juin 2022 entre Laëtitia Eugénie Alice BESSE et Florent Mathieu REYT de Contre,
- Mariage le 9 juillet 2022 au Vigean, entre Audrey MAURY et Thomas ISCHARD, petit-fils de Jean et Renée DELBOS de Cussac

### Naissances :

- Agathe ISCHARD, le 10 avril 2022 à Aurillac, 2<sup>ème</sup> fille de Audrey et Thomas ISCHARD,
- Ennio ARMAGNACQ, le 3 juin 2022 à Bordeaux, 1<sup>er</sup> fils de Marie PEBREL et Guillaume ARMAGNACQ, arrière-petits-enfants de Renée et Jean DELBOS de Cussac ;
- Aline BARILERO le 10 juin 2022 à Paris XII, 3<sup>ième</sup> enfant de Hélène et Thomas BARILERO, 4<sup>ème</sup> petit enfant de Isabelle et Philippe BLANCHET de Cussac ;
- Baptiste DAYRAL-DUFFAYET le 31 août 2021, 1<sup>er</sup> enfant de Pauline DUFFAYET et Xavier DAYRAL de Bellevue, petit-fils de Janine et Jean-Marie DUFFAYET d'Ostenac ;
- Timéo MARCHAND le 17 mai 2021, 4<sup>ème</sup> enfant de Vanessa DUBREUCQ et Mathieu MARCHAND d'Escladines.



### Décès et transcriptions de Décès :

- BLANCHER Benoit Laurent de Contres, né le 9 juin 1973 à Mauriac, décédé le 15 mai 2022 à Brageac,
- CAPEL Paule Françoise Louise (veuve BRAJOU) du Bourg, née le 29 juin 1930 à Pleaux, décédée le 17 février 2021 à Mauriac,
- CHABRAT Yvonne Jeannine (veuve CHANUT), née le 8 juillet 1929 à Chaussenac, décédée le 21 juin 2021 Mauriac,

- CHASSON Catherine (épouse HERVÉ) de Cussac, née le 23 mars 1950 à Paris X<sup>ième</sup>, décédée le 1<sup>er</sup> février 2022 à Clermont-Ferrand (63)
- DUMAS Daniel Laurent, né le 7 décembre 1964 à Mauriac, décédé le 26 juin 2022 à La Tronche (38)
- DUMAS Michel Alphonse né le 7 février 1935 à Chaussenac, décédé le 23 janvier 2022 à Saint Martin du Tertre (95),
- FELGINES Joachim Michel de Bellevue, né le 16 janvier 1942 à Marcolès (15), décédé le 26 mai 2022 à Aurillac,
- GOBERT Jeannine Marie Lucette (MARLHIOU), née le 19 mai 1930 à Chaussenac, décédée le 22 janvier 2022 à Mauriac,
- JOUGOUNOUX Marie Laure Denise Renée, née le 7 novembre 1962 au Vigean (15), décédée le 26 septembre 2021 à Saint Julien aux Bois (19),
- LAROCHE René Jules né le 26 octobre 1925 à Paris XV<sup>ième</sup>, décédé le 21 septembre 2021 à Paris Xv<sup>ième</sup> (75),
- LAURENT Roger Maurice, né le 6 décembre 1930 à Rilhac-Xaintrie (19), décédé le 26 décembre 2021 à Suresnes (92),
- MEYDIEU Paul Georges Elie né le 24 septembre 1937 à Chaussenac, décédé le 8 novembre 2021 à Cébazat (63),
- PICARONNY Antoine Abel Emmanuel de Contre, né le 24 mai 1925 à Chaussenac, décédé le 14 février 2022 à Ally,
- PUECHAVY Marie Louise Sydonie Paulette (GUICHON), née le 17 août 1931 à Ally, décédée le 30 janvier 2022 à Épernay (51),
- PUYRAIMOND Louis Justin d'Ostenac, né le 29 août 1932 à Chaussenac, décédé le 18 décembre 2021 à Pleaux,
- REY Odette Marinette Jeanne (épouse LAVAL) née le 21 janvier 1949 à Chaussenac, décédée le 30 novembre 2021 à Clermont-Ferrand (63),
- TAPHANEL Yvette Marie Louise (veuve MASSEBOEUF), née le 3 décembre 1926 à Chaussenac, décédée le 5 février 2021 à Aurillac.

## Nouveaux arrivants



Nous souhaitons la bienvenue à :

- Mme Sandrine CAPEL, M. Jean-François VELLE et leurs enfants, place Saint-Etienne, qui ont repris la maison de M. Périco-Garrouste,
- M. David DUMAS de Bellevue qui a construit sa maison,
- M et Mme Jean-Marc FILIOL d'Escladines qui ont racheté la maison de Mme Dalbin, ex-Lavergne,
- M. et Mme Emmanuel HENQUIN d'Ostenac qui a repris la maison Jacquot,
- M. François HERVÉ à Cussac, ancienne maison Besse, ex-Suzanne,
- M. Clément LEGON route de l'Algère, aux Pierres du Géant,
- M. et Mme Vincent MALY rue Rosa Bonheur qui ont repris la maison Combes,
- Mme Émilie MATHIEU rue Rosa Bonheur qui a rénové la maison de son oncle Roger Combes.
- Mme Anne MEYNIAL et M. Jérôme MERCADIER d'Escladines, qui ont repris la maison Lavergne,
- Mme Véronique POLLET route de la Croix du Buis qui a acheté les deux maisons de Mme Stavel ex. Autière,
- M. et Mme Jacques ROUILLARD de Cheyssiol qui ont repris la maison Dumas,
- M. Jérémie RIFFAUD impasse du Puy Vidal ex. maison Mathieu.

## Monsieur Abel PICARONNY, obsèques le 16 février 2022



« ABEL,

*Vous voilà revenu une dernière fois à Chaussenac, Abel, c'est un beau prénom, court, précis, de telle sorte que les gens de Chaussenac ne disaient pas Monsieur PICARONNY ou Monsieur le 1er adjoint ; pour tout le monde, vous étiez ABEL.*

- « il faudra le dire à Abel »
- « Abel s'en occupera »
- « Abel saura ce qu'il faut faire »

*Car, pendant 25 ans, vous avez sillonné toutes les routes, tous les chemins, les moindres recoins à traquer l'herbe qui poussait ; les pierres qui tombaient des murs ; les nids de poules qui s'invitaient dans les chemins.*

*Vous avez été élu en 1989, avec la première équipe de Monsieur Jacques Klem, dont vous avez été le bras droit indéfectible.*

*Auparavant, vous aviez dédié votre vie à l'agriculture ; vouant littéralement un culte à l'élevage et à la race de Salers. Vous avez été un paysan avec ce qu'il y a de plus noble dans ce mot.*

*Lorsque vous avez été élu la première fois, vous veniez de prendre votre retraite et c'est naturellement que vous avez mis votre énergie, vos compétences, votre sincérité et votre courage au service de la commune.*

*Car vous aviez une qualité rare, de plus en plus rare, vous maîtrisiez le Bon Sens Paysan.*

*Cet altruisme inné qui ne s'apprend pas dans les livres ou les grandes écoles mais qui se transmet et qui s'acquière au cours d'une vie de labeur.*

*C'est avec bon sens et cette rigueur morale que vous avez su gérer des chantiers aussi divers que l'eau, l'assainissement, la voirie.*

*D'ailleurs, les employés communaux notamment Noël et Guy, savaient que derrière votre exigence, vous aviez pour eux du respect et de la bienveillance.*

*C'est aussi avec ce bon sens et cette rigueur que vous avez pris votre part de responsabilité au sein des conseils municipaux, toujours tourné vers l'avenir car « il faut avancer » disiez-vous.*

*Au cours des nombreuses années passées à vos côtés, je vous ai souvent entendu dire « il faut faire et laisser dire ». Cette phrase résume bien votre état d'esprit, vos convictions, votre engagement : « il faut faire et laisser dire ».*

*J'ai aussi une pensée pour Renée, votre épouse, qui vous a toujours accompagné, discrètement mais sûrement.*

*Au nom du Conseil Municipal,*

*Au nom des Employés Communaux,*

*Mais aussi, au nom de tous les Conseillers Municipaux qui ont travaillé avec Abel durant ces 5 mandats, je présente à la famille mes très sincères condoléances. »*

Jean-Marc DELBOS

## **Madame Marie-Laure JOUGOUNOUX, ancienne secrétaire de mairie de Chaussenac**



Marie-Laure JOUGOUNOUX est née le 7 novembre 1962 à Neyrecombes, sur la commune du Vigean, élevée avec son frère cadet au sein d'une exploitation agricole détenait ses parents. Elle commence sa scolarité à l'école primaire d'Ally puis poursuit à Mauriac, jusqu'à l'obtention de son baccalauréat où elle gardera de nombreux amis.

A partir de 1981, elle intègre le poste de secrétaire de Mairie à Chaussenac. Ses premières années à la Mairie furent marquées par sa relation avec un maire emblématique de la commune, Gustave Chancel, et elle continuera aussi sa collaboration pendant plus de 20 ans avec Monsieur Jacques Klem. Pendant ces années-là, elle assura également le secrétariat des mairies de Pleaux et Tourniac. Et c'est à Chaussenac qu'elle se marie en 1983. De cette union naîtra Géraud en 1987.

Ses premiers soucis de santé qui commencent en 1991, ne l'empêcheront pas de poursuivre son travail à la Mairie et son implication dans les travaux de la ferme.

En 1998, elle quitte la commune de Chaussenac pour habiter à Mauriac où elle se rapproche de ses parents qui l'ont beaucoup aidée. En 2006, un deuxième ennui de santé la fragilise un peu plus. Elle s'en remet assez bien jusqu'en 2011 où un nouveau problème la contraint définitivement à arrêter son travail avec regret.

C'est avec Francis, son compagnon, qu'elle va retrouver la sérénité et son havre de paix ; elle emménage alors à Saint Julien aux Bois. Cette période fut plus douce pour elle, et celle-ci lui permettra d'améliorer son état général. De même, la naissance de ses petits-enfants, Maxence et Solène, lui apporteront joie et bonheur.

Nous retiendrons de Marie-Laure quelqu'un de bienveillant, chaleureux, sensible aux autres. Elle aimait profondément l'agriculture, notamment les chevaux comme les autres animaux auxquels elle vouait une véritable affection. Elle était aussi passionnée de culture en général, que ce soit la musique, le cinéma ou même la lecture : chez elle, on pouvait trouver une bibliothèque bien fournie.

Ses dernières années sont marquées par sa longue et douloureuse maladie et nous garderons en mémoire sa grande combativité et un immense courage, toujours soutenue et épaulée par son compagnon.

Francis, ton fils Géraud, ta famille et tous tes amis ici ne t'oublieront pas.

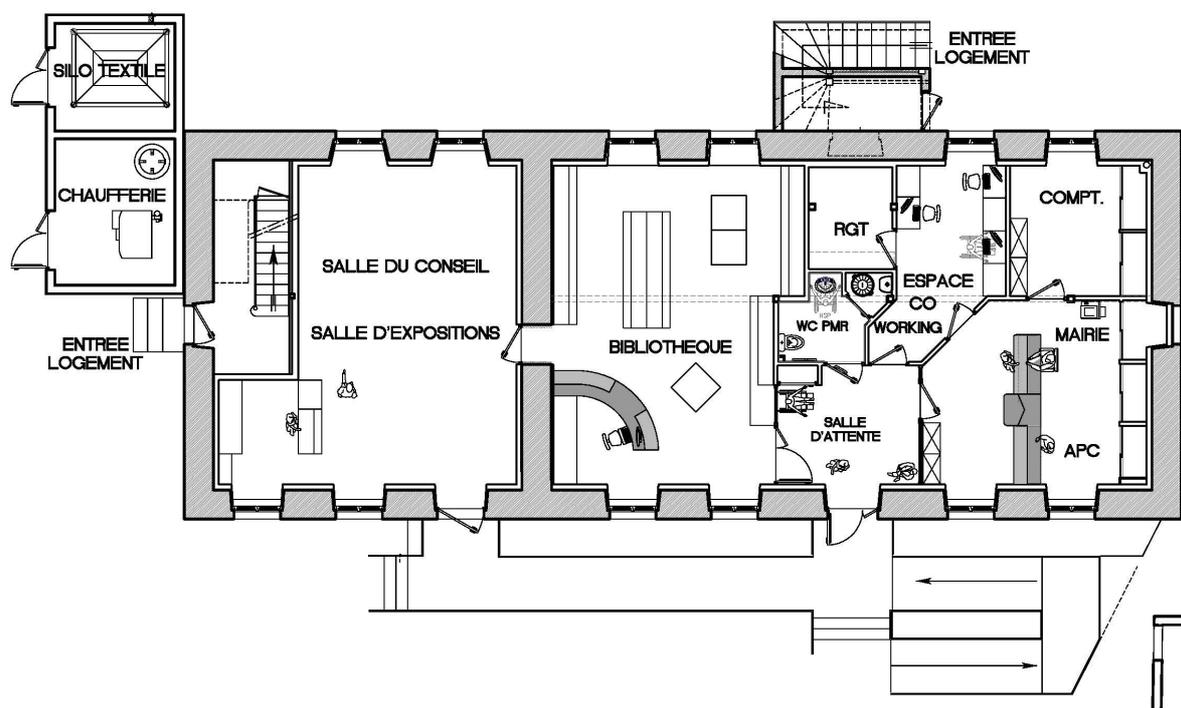
Texte donné par la famille

# Réunion publique

La Municipalité a choisi d'organiser le 20 août 2022, une réunion publique afin à la fois de présenter les projets en cours avec notamment le projet « Maison des Services » mais aussi de faire un premier bilan des actions de la nouvelle équipe municipale.

Vous trouverez ci-dessous les principaux points évoqués lors de cette réunion : le projet Maison des Services avec son financement, les budgets 2022, investissement et fonctionnement, les premières réflexions concernant les projets 2023-2024 et enfin des exemples de réalisation effectués ces deux dernières années.

## MAISON DES SERVICES, LE PROJET



La majeure partie de la réunion a été consacrée au principal projet lancé dès 2020, La Maison des Services.

L'objectif de ce projet est de regrouper dans un seul bâtiment mieux isolé et plus accessible, l'ensemble des Services Administratifs proposé aujourd'hui aux Chaussenacois: la Mairie, l'Agence Postale, la Bibliothèque et des Salles de Réunion.

Tous ces services seront regroupés sur le premier niveau du Bâtiment des écoles. Cela permet également de rénover partiellement ce bâtiment (crépis extérieur) qui commençait à être fragilisé (fissures).

Après étude et comparaison entre plusieurs systèmes de chauffage (géothermie, aérothermie, granulés), la décision a été prise de construire une nouvelle chaufferie dans laquelle seront implantés à la fois un silo à granulés et une chaudière. Cette chaudière remplacera donc le chauffage au gaz en place aujourd'hui et sera construite sur le côté du bâtiment (cf. plan). Une isolation interne du bâtiment sera réalisée pour compléter cette solution. Tout ceci devrait nous permettre de réaliser des économies d'énergie.

L'accessibilité des locaux sera facilitée bien sûr par rapport à aujourd'hui (escaliers pour accéder actuellement à la Mairie et l'Agence Postale) : une rampe d'accès handicapé sera construite devant le bâtiment.

## LE FINANCEMENT

Le budget global HT de ce projet est de **554 000 euros** : 393 000 euros pour la Maison de Services, 92 000 euros pour la chaufferie et 69 000 euros pour différents intervenants (Maîtrise d'ouvrage, Prestation Supplémentaire Eventuelle).

Pour réaliser ces travaux, des subventions ont été demandées afin d'aider à son financement.

Elles permettent de couvrir aujourd'hui **68%** du coût du projet soit **339 440 €**.

Ces subventions sont amenées par :

- le Département :	
FCS 2021	20 000 €
FCS 2022	20 000 €
FCS 2023	20 000 €
FCS bonus	12 000 €
- La Région :	
Aide bois énergie	27 592 €
- L'état :	
DSIL RENOV	24 556 €
DETR 2021	116 486 €
DETR 2022	27 482 €
- L'Europe et la Région	
FEADER	111 324 €
- La Poste	20 000 €

Le reste du financement, 154 560 € (soit 32% du coût du projet) est assuré par de l'autofinancement (fonds de la commune sur 2021 et 2022) pour 34 560 € et par un emprunt contracté auprès du Crédit Agricole sur 12 ans au taux de 0,53% 120 000 € (échéance mensuelle de 860 € par mois).

Pour rappel, la Commune est aujourd'hui peu endettée (par comparaison à d'autres communes). Nous avons un prêt en cours qui s'éteint en 2025 (remboursement d'environ 25 000 € par an). Ce nouvel emprunt va rajouter un remboursement de 10 320 € par an jusqu'en 2033.

Les travaux ont déjà commencé et devraient se terminer en 2023.

Nous espérons pouvoir ouvrir ces nouveaux locaux au public fin 2023 / début 2024.

### Légende abréviation :

*FCS : Fonds Cantal Solidaire*

*DSIL : Dotation Solidarité Investissement Local*

*DETR : Dotation Equipement Territoires Ruraux*

*FEADER : Fonds Européens Agricoles pour le DEveloppement Rural*

## LES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Lors de cette réunion, nous avons également présenté un rapide point budgétaire. Ci-dessous, les budgets, fonctionnement et investissement pour l'année 2022.

<b>BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022</b>			
Dépenses		Recettes	
<b>TOTAL</b>	<b>368 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>368 000 €</b>
Charges générales	94 000 €	Dotations de l'État	149 000 €
Charges personnel	98 000 €	Impôts et taxes	111 000 €
Comcom assainissement	16 000 €	Loyers	30 000 €
Autres charges	31 000 €	Excédent 2021	61 000 €
Charges financières	4 000 €	Divers	17 000 €
Section investissement	125 000 €		

<b>BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022</b>			
Dépenses		Recettes	
<b>TOTAL</b>	<b>541 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>541 500 €</b>
Remboursement emprunts	22 500 €	Virement fonctionnement	125 000 €
Matériel et outillage	8 000 €	TVA 2020	13 500 €
Mobilier	3 000 €	Excédent de fonctionnement 2021	50 000 €
Investissements divers	15 000 €	DETR	60 000 €
Maison des services	156 000 €	Crédits reportés de 2021 (dont emprunt)	281 000 €
Report 2021	337 000 €	Divers	12 000 €

### LES PERSPECTIVES 2023-2024

D'autres projets sont envisagés, étudiés et évalués pour les prochaines années :

- rénovation de l'église : toiture, fixation et électrification des cloches, retable,..
- rénovation de la voirie, enfouissement des réseaux secs, évacuation des eaux pluviales dans le village d'Ostenac,
- enfouissement des lignes « à fils nus » à l'entrée du bourg (suppression des fils aériens électrique et téléphonique)
- réfection de la cour de l'école,
- ...

N'hésitez pas à contacter le Maire ou un de ses conseillers si vous avez d'autres idées de réalisation ou d'amélioration.

## LES REALISATIONS 2020-2021

Enfin pour clôturer cette réunion, ont été évoquées quelques sujets saillants de ces derniers mois :

- éclairage du stade en coordination avec l'USC (cf. article dédié),
- site WEB de la commune: [www.chausсенac.fr](http://www.chausсенac.fr),

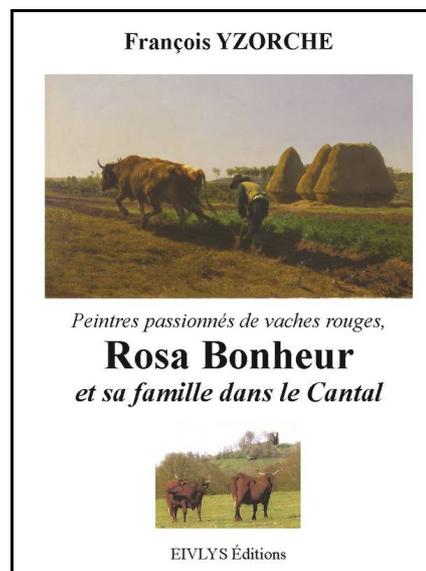


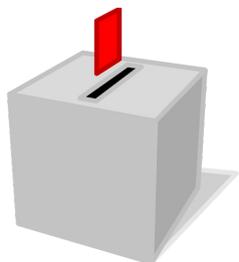
- installation d'une miellerie dans l'ancienne coopérative,
- réfection de la façade du salon de coiffure,
- entretien des chemins de remembrement,
- réfection de la cuisine de la salle des fêtes, départ de l'ATTC (cf. article dédié),
- lancement de la recherche d'un nouveau cantonnier suite au futur départ à la retraite de Guy Seillier,
- ...



Nous voulons rendre hommage à Monsieur François YZORCHE, récemment décédé.

Il avait beaucoup écrit sur notre région et son patrimoine en particulier un livre consacré à Rosa Bonheur et un ouvrage sur le château de Cussac.





## Résultats de Chaussenac

### Élections Présidentielles

#### Résultat du 1<sup>er</sup> tour le 10 avril 2022

Inscrits : 203  
Votants : 156

Blancs et nuls : 1  
Exprimés : 155

Nathalie ARTHAUD : 0  
Fabien ROUSSEL : 7  
Emmanuel MACRON : 37  
Jean LASSALLE : 14  
Marine LE PEN : 45  
Eric ZEMMOUR : 10

Jean-Luc MELENCHON : 22  
Anne HIDALGO : 2  
Yannick JADOT : 0  
Valérie PECRESSE : 13  
Philippe POUTOU : 1  
Nicolas DUPONT-AIGNAN : 4

#### Résultat du 2<sup>ième</sup> tour le 24 avril 2022

Inscrits : 203  
Votants : 156

Blancs et nuls : 13  
Exprimés : 143

Emmanuel MACRON : 68

Marine LE PEN : 75

### Élections Législatives

#### Résultat du 1<sup>er</sup> tour le 12 juin 2022

Inscrits : 201  
Votants : 125

Blancs et nuls : 0  
Exprimés : 125

Jean-Yves BONY : 64  
Martine GUIBERT : 22  
Mona CHEIKHI : 2  
Gilles LACROIX : 14

Jean-René DELMOURE : 0  
Antoine CHEYROL : 2  
Louis TOTY : 7  
Mélody MORILLE : 14

#### Résultat du 2<sup>ème</sup> tour le 19 juin 2022

Inscrits : 201  
Votants : 108

Blancs et nuls : 13  
Exprimés : 95

Jean-Yves BONY : 71

Martine GUIBERT : 24

## Visite dans la commune du Sénateur Stéphane SAUTAREL



Lundi 28 février 2022, le Conseil Municipal recevait le Sénateur du Cantal, Stéphane SAUTAREL ; l'occasion pour nous de lui présenter notre commune sous son aspect social, économique et associatif.

Il nous a expliqué son rôle de Sénateur et son implication à la Commission des Finances, pour aider financièrement les communes rurales à exister.

Le Maire et le Conseil Municipal lui ont présenté les différents projets à venir et notamment la maison des services et la chaufferie à l'ancienne école ; M. SAUTAREL, qui est aussi Conseiller Régional, a pu nous éclairer et nous rassurer sur les dernières subventions en attente, notamment du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le DEveloppement Rural).

La matinée s'est terminée par un tour de la place et la visite de l'église, un apéritif convivial a été pris avec quelques responsables d'associations communales.

Ces moments d'échange entre élus de différentes structures sont essentiels dans la vie démocratique de nos communes, car la défense et la sauvegarde de la ruralité ne se feront que collectivement.

## Un petit peu d'occitan...

Lo monde vira a la revèrs...

Desempuèi dos ans lo virus de la covid es present, mai aora l'avèm chaçat de nostra vida : se lavar les mans cincanta còps dins la jornada , portar de masca, se tenir lonh des autres : la distanciacion (avèm agut un brave exemple, les dos presidents separats per una taula, longa, longa... cinç mètres quatre vint quinze )... La pròba, anam poder anar al foot, al ciné, dansar e sobre tot ... vòtar per causir nostre president.

Mai, outra causa que va cambiar nostra vida : la fin del chaumatge ! Dins lo temps i aviá belcòp de trabalhares dins les bòrias, aora, un òme, tot sol, pòd entretenir des ectars de terra amb les tractors e tot lo material que coneissètz. Sabètz que i a un trauc dins la cocha d'ozòn e ben, anam lo petassar o al mens l'empachar de s'agrandir (coma la femna que, amb un pauc de vernis, arresta lo fiau de son chaussat). Quissin faire ?

Des sabents dins les bureus aun trobat que las vachas se contentavan pas de petar mai que respiravan e des petiotas gotas sortián des traucs del nas. Quò es pas complicat, chau botar una masca sur lo nas de totes las bestias e la chanjar al mens dos còps per jour. Chau atanben lor botar un petiòt sac al darrier per que la planeta saguèsse pròpia (aquò se fa deja a Megeve per las chavals que tiran les charretas). Chaudrà enquèra amassar l'urina de las bestias per faire un carburant per las autos. N'oblidassiatz pas qu'avèm deja una « usina »per tratar lo fumièr a costat de chas nosautres !

Comprendètz bien que pour faire tot aquò i aurà besonh de belcòp d'emplegats. Lo tropel es important, sèm lonh de las boriòtas de quatre a cinç vachas. Botar la masca al brau quò pòt esser dangièros, une assurance suplementari será indispensable. Chaudrà tanben instalar des burèus d'estudias per trobar quissin faire tener aquò sur la testa de nostras vachas. Urosament la Salers a de cranas banas ! anave oblidar l'usina per fabricar sacons e mascas.. Vezetz, belcòp de trabalh a venir !

Chau pas s'inquietar, soi pas devenguda nèci, ai pas virat la caca ! L'autre jorn, ai entendu aquò a la télé.

Quanha nèciardada ! Quissin pòden se trufar atau de nosautres ?

La Gineta

Per legir l'occitan :

*ò se lit o : un còp un coup ou une fois*

*o se lit ou : un lop, un loup*

*nh se lit gn : la montanha, la montagne*

*au se lit a-ou : chau, il faut*

*ai, ei : lo paire, le père      nèciat,...*

*lh : la filha, la fille      lo trabalhaire, le travailleur*

## Le monde tourne à l'envers

Depuis deux ans le virus de la covid est présent, mais maintenant nous l'avons chassé de notre vie : se laver les mains cinquante fois par jour, porter un masque, se tenir loin des autres : la distanciation (nous avons eu un bel exemple, les deux présidents séparés par une table longue, longue... cinq mètres quatre vingt quinze). La preuve, nous allons pouvoir aller au foot, au ciné, danser et surtout... voter pour choisir notre président !

Mais autre chose va changer notre vie : la fin du chômage ! Dans le temps il y avait beaucoup de travailleurs dans les fermes, maintenant un homme tout seul peut entretenir des hectares de terre avec les tracteurs et tout le matériel que vous connaissez. Vous savez qu'il y a un trou dans la couche d'ozone, et bien nous allons le réparer ou au moins, l'empêcher de s'agrandir (comme la femme qui, avec un peu de vernis, arrête la maille de son bas). Comment faire ?

Des savants dans les bureaux ont trouvé que les vaches ne se contentaient pas de « péter » mais qu'elles respiraient et que de petites gouttes sortaient de leurs naseaux. C'est pas compliqué, il faut mettre un masque sur le nez de toutes les bêtes et le changer au moins deux fois par jour. Il faut aussi attacher un petit sac à leur derrière pour que la planète reste propre (cela se fait déjà à Megève pour les chevaux qui tirent les charrettes pour les touristes). Il faudra encore ramasser l'urine des bêtes pour créer un carburant pour les autos. N'oubliez pas que nous avons déjà une « usine » pour traiter le fumier à côté de chez nous.

Vous comprenez bien que pour réaliser tout cela on aura besoin de beaucoup d'employés. Le troupeau est important, nous sommes loin des petites fermes de quatre ou cinq vaches. Mettre le masque à un taureau, cela peut être dangereux, une assurance supplémentaire sera indispensable. Il faudra aussi installer des bureaux d'études pour trouver comment faire tenir cela sur la tête de nos vaches. Heureusement, la Salers a de belles cornes ! J'allais oublier l'usine pour fabriquer les petits sacs et les masques. Voyez, beaucoup de travail en vue.

Ne vous inquiétez pas, je ne suis pas folle, je n'ai pas perdu la tête ! L'autre jour, j'ai entendu cela à la télévision.

*Quelle bêtise ! Comment peut-on ainsi se moquer de nous ?*



Ginette MAZET

## Protection et restauration de l'Église et des objets culturels

Largement engagé depuis 1998 par les municipalités successives, l'église Saint-Étienne a fait l'objet de nombreux travaux de protection, de restauration et de mise en valeur tant sur le bâtiment que pour les nombreux objets du culte qu'elle abrite (voir ci-dessous en annexe, une synthèse).

La nouvelle municipalité souhaite poursuivre cette action : la réfection de la toiture située au-dessus de la sacristie est d'ores et déjà prévue. D'autres projets seront étudiés en liaison avec l'Association du Patrimoine.

Ce souci de protection, partagé par la paroisse, en l'occurrence Monsieur l'Abbé Roze, a été acté en octobre 2020 en établissant un état des lieux exhaustif en présence de Jacques Klem (ancien Maire), Christine Lebreton (2<sup>ème</sup> adjointe déléguée par Monsieur le Maire) et naturellement Monsieur l'Abbé Roze. Un document a été établi à cet effet et signé par ceux-ci.

Cela a permis de répertorier, outre les retables, les statues, tableaux, de nombreux objets de culte, principalement protégés dans la sacristie : 2 statuets, 3 « Christ » en bois sculpté, 3 peintures, 1 calice, 1 ciboire, 1 patène, 1 ostensor, 1 dizaine de vases, des reliques, étoles, des habits sacerdotaux, un harmonium, ... A noter dans le chœur, une magnifique toile représentant le martyr de Saint-Étienne datant de 1664 et une toile contemporaine de Marcel Mazar (Voile de Mai) dans une chapelle.

### Annexe :

Restauration des enduits dans la nef et le chœur puis dans les chapelles (quatre tranches de travaux), réfection des circuits électriques, restauration des vitraux, de trois toiles dont celle de Saint-Étienne et de trois retables, statue de Sainte-Marthe, ...

A noter souvent, le concours financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la Région, du Département, de l'Association du Patrimoine de Chaussenac, ... (représentant au total 50 à 70% du coût des travaux).



J.K.

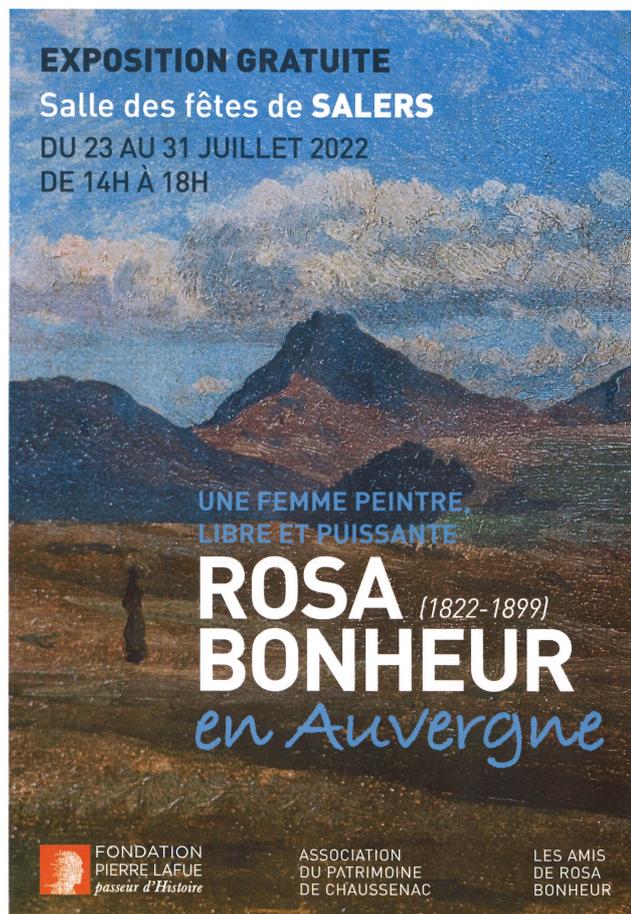


## Association du Patrimoine de Chausсенac

L'équipe du patrimoine a lancé avec la Commune plusieurs chantiers en 2022. Le fleurissement de la commune avec la plantation de rosiers dans chaque village au printemps. Il manque encore les potées qui seront installées de chaque côté du porche de l'église Saint-Etienne au cours de l'hiver ou du printemps prochain.

La restauration des croix de chemin qui en ont besoin. La croix du Fargeret a été réinstallée au printemps. La croix d'Ostenac a été restaurée au cours de l'été 2022.

Au cours de l'été 2022, l'Association a organisé une double exposition à Chausсенac et à Salers du 23 au 31 juillet ayant pour thème Rosa Bonheur. Cette femme peintre dont on fête le bicentenaire de la naissance fait l'objet d'exposition à Bordeaux, au musée d'Orsay à Paris et surtout à Chausсенac ! Cette exposition a été possible grâce à l'important soutien financier de la Fondation Pierre Lafue à hauteur de pratiquement 100 % du coût, et l'Association l'en remercie. Elle remercie aussi l'Association des Amis de Rosa Bonheur qui a prêté des œuvres.



L'Association envisage de nouvelles actions en lien avec la Commune et reste à l'écoute des besoins en matière patrimoniale.

Elle rappelle aussi que son rôle ne peut s'exercer qu'avec le soutien de tous les Chausсенacois qui sont les premiers protecteurs du patrimoine communal. Nous sommes tous concernés par la protection de notre patrimoine qui se compose aussi bien des bâtiments, mais aussi des paysages, des chemins, de la flore et de la faune.

Enfin, mais peut être surtout, l'Association remercie tous les bénévoles chausсенacois, ou d'ailleurs, qui donnent de leur temps pour rendre toutes ces actions possibles !

Le Bureau

# BIBLIOTHEQUE

2021 fut encore une année rythmée par la pandémie de Covid 19 et ses restrictions sanitaires !



A défaut de pouvoir organiser des rencontres conviviales dans les locaux de la bibliothèque, nous avons essayé de maintenir un peu d'activité et de motiver nos lecteurs à venir nous rendre visite malgré les contraintes.

Par exemple nous avons organisé un jeu-concours à destination des adultes et ce à l'occasion de la venue de Monsieur Joseph Laygues qui nous fait toujours le plaisir de venir présenter son nouveau livre à nos lecteurs et l'offre à la bibliothèque.

Pour les jeunes de la commune, nous avons distribué dans les boîtes aux lettres des familles concernées, des petits jeux littéraires, avec pour chaque participant un lot à venir retirer à la bibliothèque. Cela a donné lieu à d'agréables rencontres et de jolies réponses.

Depuis Février 2022 et pour faire suite à notre enquête faite en 2021, nous expérimentons une ouverture le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h pour permettre à de nouveaux lecteurs de découvrir le large choix de la bibliothèque en livres , CD et DVD.

Comme chaque année, grâce à la dotation de la mairie, nous acquérons de nouveaux ouvrages.

Parmi ceux-ci :

- « La plus secrète mémoire des hommes » de Mohamed Mbougar Sarr
- « S'adapter » de Clara Dupond-Monod
- « Campagne » de Matthieu Falcone
- « La carte postale » de Anne Berest

Et pour la jeunesse, des BD, comme ;

- « Les enfants de la résistance » tome 1
- « Astérix et le Griffon »
- « Nelson et Lulu » tome 1

Ces livres et d'autres vous permettent de participer au Prix « Coup de coeur Roman » et/ou au Prix « Coup de coeur BD jeunesse » en empruntant les ouvrages sélectionnés et en donnant votre appréciation.

Ainsi nous échangeons avec vous sur les lectures et cernons mieux vos goûts.

Résultats dans le prochain bulletin municipal !



Nous vous rappelons nos horaires d'ouverture :  
le mercredi de 14h à 16h  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 12h  
et la cotisation annuelle est de 5 euros par foyer fiscal.

A bientôt !

Dominique et Christine

## Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre



Avec la suppression des gestes barrières, nous avons pu reprendre un fonctionnement normal.

Ainsi, la journée du souvenir du 11 novembre a pu être commémorée avec la commune de Brageac ; c'est cette dernière qui a souhaité organiser le repas annuel de notre association. Une quarantaine de convives ont passé un moment convivial et agréable.

Le 19 mars 2022, nous avons commémoré à Pleaux le soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie ; l'occasion pour notre ami et ancien combattant de ce conflit, Henri DESPRAT, de recevoir la médaille du combattant.



Le 08 mai 2022, nous nous sommes recueillis devant les monuments aux morts de Chausseac et Brageac.

Nous avons aussi une pensée émue pour notre camarade et porte-drapeau de notre association, Joachim FELGINES, décédé le 26 mai 2022.

A son épouse, à son fils, nous présentons nos sincères condoléances.



## Centre Communal d'Action Sociale

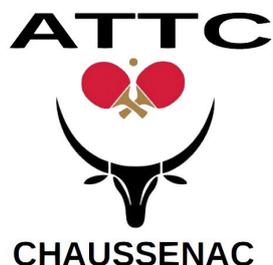


Cette année, le CCAS de Chausseac a décidé de régaler nos petits de la commune après nos aînés.

En effet, pour Pâques après un petit-déjeuner partagé avec les parents ou grands-parents, nos chérubins sont repartis avec des chocolats.

Pari réussi car nous avons une vingtaine d'enfants. L'an prochain nous tenterons de développer cette démarche...

**Merci à tous ceux qui ont participé !**



Après 4 années passées à Chausсенac, l'ATTC (Association Tennis de Table de Chausсенac) a dû transférer son activité vers la commune de Pleaux. Et ceci à mon grand regret car il me tenait à cœur de rester à Chausсенac et de continuer à animer le centre de notre village : je considère donc cela comme un échec. Il avait été convenu avec la municipalité actuelle qu'un espace de rangement pour les tables devait être aménagé à proximité de la salle des fêtes (dans la pièce servant de bar et qui jouxte la salle des fêtes, ou éventuellement dans le local de la chaudière situé dans la cour de l'école !). Il était prévu également d'améliorer l'éclairage de la salle des fêtes. Ces aménagements étant devenus caduques, nous avons été obligé de trouver une autre solution, et c'est pourquoi nous nous sommes tournés vers la commune de Pleaux qui nous a accueillis avec enthousiasme. En effet, la municipalité de Pleaux a mis à notre disposition le gymnase refait à neuf situé près du collège. Dans ces locaux nous bénéficions d'un local de rangement sécurisé pour les tables et le reste du matériel, d'un éclairage adapté à la pratique de notre sport, d'un grand espace de jeu, d'une bonne hauteur sous plafond, de toilettes et d'un chauffage.

Je regrette sincèrement ce choix, mais avec la fin des mesures de restrictions dues à la crise du Covid et la reprise de la location de la salle des fêtes de Chausсенac, nous étions obligés de porter à chaque fois les tables vers la salle d'exposition située dans l'ancienne école et ceci en traversant la cour de l'école sans pouvoir faire rouler les tables à cause des graviers et en gravissant des marches d'escalier.

Il était donc nécessaire de trouver rapidement une solution adaptée et moins contraignante. De plus, les futurs travaux de réhabilitation de l'ancienne école en maison des services ne nous auraient plus permis de continuer à stocker les tables dans la salle d'exposition.

Ainsi, depuis fin mai, nos 38 adhérents ont pris le chemin du gymnase de Pleaux et parmi eux, les Chausсенacois les plus assidus doivent désormais effectuer 10 minutes de trajet en voiture pour se rendre sur leur nouveau lieu d'entraînement (heureusement, ils pourront s'organiser pour faire du covoiturage !).

A l'aube de notre déménagement l'ATTC comptait 38 adhérents : 18 jeunes et 20 adultes dont 10 femmes (chez nous la parité hommes-femmes est de mise!). Après 2 années difficiles entachées par la crise Covid, notre jeune club avait su rebondir, et contre toute attente avait même continué sa progression en s'installant confortablement (en terme d'effectif) à la 2<sup>ème</sup> place des clubs du Cantal et de Corrèze.

Coté sportif, il est important de saluer notre premier titre en tournoi remporté brillamment à Mauriac par Baptiste SEILLIER dans la catégorie jeune. Nous étions le seul club loisir présent dans cette compétition alors que tous les autres clubs présents étaient affiliés à la fédération Française de tennis de table (FFTT).



Nous étions également avec 6 jeunes, le club le plus représenté dans ce tournoi. Lors de la finale, après un début de match difficile, mené 2 sets à zéro, Baptiste a su à force de ténacité et de patience, inverser la tendance et remporter une victoire bien méritée en 5 sets contre un joueur classé. Cette performance de Baptiste est amplement méritée et vient démontrer que le travail et le sérieux payent. Il est important de souligner que le comportement et le niveau de jeu de nos jeunes joueurs ont été remarqués et salués par le club organisateur de Mauriac, mettant en avant les couleurs de Chaussenac.

C'est donc avec un mélange de tristesse quant à notre départ et de joie quant au chemin parcouru que j'écris ces quelques lignes pour le bulletin municipal de notre commune.

Je tiens à remercier sincèrement notre municipalité de nous avoir permis de vivre cette belle aventure à Chaussenac en nous donnant la possibilité de pratiquer notre sport. Dès notre première rencontre, Monsieur Jacques KLEM n'a pas hésité un seul instant à nous apporter son soutien moral et financier. Par la suite, Monsieur Jean-Marc DELBOS nous a renouvelé sa confiance.



Au delà de nos élus, je tenais aussi à remercier sincèrement les habitants de Chaussenac de nous avoir toujours soutenus dans ce projet.

Pascal PIATTE, Président de l'ATTC.

*Une partie des jeunes pongistes au tournoi de Mauriac en mai 2022 et leur coach « Pascal »*



## Club Loisirs Créatifs

Compte tenu des travaux dans notre salle nous avons suspendu momentanément nos activités patchwork, tricotage, crochet, etc mais nous reprendrons dès que nous pourrons disposer à nouveau d'une salle. Nous attendons alors toutes les personnes intéressées.

Pour nous contacter : 06 49 57 48 71.



# Comice Agricole

Malgré la canicule de cet été, les festivités que nous avons organisées :

- marchés de pays,
- génisse à la broche,
- bals,
- pétanque,

ont rencontré un vrai succès, à la grande satisfaction de toute notre équipe. Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées.



Pour le moment, nous préparons le Comice Communal « Salers » du 22 octobre 2022.

Nous vous rappelons que sans toutes ces manifestations, nous ne pourrions pas organiser ce concours.

A bientôt ! On vous attend nombreux !

Toute l'équipe



## ACCA Chaussenac

En cet été une fois de plus caniculaire, jetons un regard sur la campagne de chasse à venir et faisons une petite rétrospective sur la saison passée.

Comme pour parodier les séries ou les programmes de télé-réalité du petit écran, qui est devenu avec le temps plutôt grand écran, voici un petit résumé de la précédente saison afin de nous replonger dans non pas l'énigme, mais plutôt, de se remémorer le cours de notre histoire cynégétique.

Si l'an passé le fameux virus, toujours présent à l'heure actuelle et malheureusement certainement pour un bon bout de temps encore, nous a imposé de rester vigilants, les directives et réglementations sanitaires se sont allégées progressivement, et nous avons donc pu pratiquer notre passion favorite dans des conditions quasi normales.

C'est ainsi que nous avons pu effectuer environ 80 journées de chasse avec en moyenne une douzaine de chasseurs présents par battue.

Le prélèvement sur ces nombreuses sorties reste anecdotique car, par choix mais également par maladresse parfois, nombreux sont les animaux qui ont poursuivi leur chemin sans dommage.

Le tableau en battue fut donc de 9 sangliers, 10 chevreuils et 19 renards. Il a été également prélevé 14 renards de plus en tir d'été.

Par ailleurs, 5 lièvres et 6 bécasses complètent le tableau.

En préface de cette nouvelle campagne à venir, l'ACCA a tenu son Assemblée Générale fin juin en présence de Mr le Maire et des membres du Conseil Municipal. Nous tenons à les remercier de leur présence.

A l'ordre du jour, le bilan financier a révélé un excédent substantiel qui reflète une gestion saine. Cette année le bureau n'étant pas renouvelable, il n'y a pas eu de vote et les rôles restent inchangés.

A l'ordre du jour également, l'acquisition d'un container afin d'entreposer et d'améliorer la destruction des déchets de venaison non consommables ; la collecte sera effectuée autant que nécessaire par l'équarrissage. Le financement de ce container a été en majorité réalisé grâce à une subvention allouée par le Crédit Agricole : nous tenons à les en remercier sincèrement.

Était aussi au programme, la mise à jour du règlement intérieur, celui-ci a été reconduit dans sa quasi-intégralité, semblable à celui de la saison dernière.

Autre fait nouveau, il a été attribué cette année 15 chevreuils au plan de chasse ; il a donc été décidé lors de l'Assemblée Générale, de mettre en vente 5 bracelets, afin d'en faire profiter des chasseurs extérieurs venant de régions moins bien dotées en densité de chevreuil, mais également - ne le cachons pas - mettre quelques noisettes de plus dans le grenier de l'écureuil qui se trouve non pas dans un arbre creux, mais plutôt sur la place de Pleaux.

A ce jour 3 bracelets ont été utilisés donc 2 restent encore à pourvoir. Ces journées de chasse à l'approche ont été l'occasion de belles rencontres et de partage, d'échanges constructifs et plus simplement de plaisirs partagés.

En cette fin d'été, s'est tenue notre manifestation sportive et gastronomique qui, au fil des ans, s'inscrit comme un rendez-vous incontournable pour la population locale et environnante, sans oublier quelques vacanciers de passage dans la région. Cette édition de la randonnée s'est déroulée en soirée pour une première fois et, même si le nombre de marcheurs fût moindre que les années précédentes, certainement dû au fait que ce soit en soirée, nous avons retrouvé tout notre petit monde autour du traditionnel buffet campagnard. Encore un grand merci à tous les participants, aux bénévoles mais également merci au Comice Agricole et au Comité des Fêtes qui nous ont épaulés et ont ainsi contribué à la réussite de cette soirée.

Nous tenons à rendre également un hommage appuyé aux soldats du feu et à tous nos homologues chasseurs qui ont aidé les pompiers à combattre les flammes ayant dévasté les forêts cet été dans le sud de la France, et particulièrement en Gironde et en Bretagne suite aux importants incendies des mois de juillet et août.

N'oublions jamais que c'est de l'union et de la communication que naît la force car il est malheureusement bien souvent plus facile de partager avec des personnes d'horizon lointain comme relaté un peu plus haut, plutôt qu'avec ses propres voisins : pour preuve, le conflit qui sévit actuellement en Europe de l'Est dont les 2 pays sont issus d'un même peuple à l'origine. A méditer !!

Bonne saison à tous et encore plus que d'habitude, soyons très vigilants et prudents.

*Thierry. L.*

## Comité des Fêtes

Pour l'année 2022, les deux principales actions de l'association ont été les illuminations de Noël et la fête patronale.

Pour ce qui est des illuminations de Noël, outre les traditionnels sapins (gros et petits) illuminés, cette année, nous avons osé... et fabriqué des personnages en différentes matières que nous avons disséminés dans le bourg.

Beaucoup de personnes ont décoré et illuminé leur façade ou leur devant de porte, qu'ils en soient remerciés, nous espérons que vous renouvelerez ces initiatives, car au mois de décembre, Chaussenac avait revêtu un air de fête.

La fête patronale s'est tenu comme toujours, le premier week-end d'août. Le samedi, le vide-grenier dans la cour de l'école a été un moment d'échange sympathique.

Le repas du soir a réuni 200 personnes autour d'une paëlla. Cette année, nous avons renoué avec une vieille tradition : la bataille de confettis ....

Ce moment ludique a permis aux petits et aux plus grands de se défouler...

Il manquait un feu d'artifice pour terminer la fête : avec un coup de pouce de la municipalité, nous pourrions en prévoir un en 2023...

Notre équipe est motivée, mais un peu restreinte, aussi, nous sommes prêts à accueillir toutes les personnes de bonne volonté.

La fin de l'année arrive à grands pas, aussi nous vous invitons, dès à présent, à réfléchir à vos décorations et illuminations pour Noël.

Certes la période est aux restrictions et aux économies d'énergie, mais Noël est magique et doit rester Noël...



## US CHAUSSENAC

La saison 2021-2022 est restée bien compliquée sur le plan sportif. Avec une seconde période de championnat bien meilleure, les protégés de Gérard Mary, n'ont pu éviter la relégation en D4.

Malgré les défaites, une bonne ambiance a régné, n'est-ce pas le plus important à ce niveau de la compétition ?

Le samedi 11 juin, à quelques jets de pierres du Stade de la Croix du Buis, le repas dansant a connu un énorme succès.

Super ribouldingue ! Super recette ! Bravo au comité d'animation et à celles et ceux qui se sont investis pour que cette soirée soit belle et réussie.

Samedi 18 juin a eu lieu notre Assemblée Générale. La relégation fut évidemment évoquée ; malgré cette grosse déconvenue, le groupe va rester sensiblement le même, étoffé de quelques recrues.

Depuis quelques mois, de nouveaux projecteurs ont été installés. Désormais les rencontres peuvent se dérouler en nocturne. L'éclairage a été homologué par le District de Foot du Cantal.

A ce sujet, je souhaiterais apporter un peu plus de clarté concernant ces travaux, pour mettre fin à quelques « bourdonnements » très désagréables, provoquant des inflammations du tympan et dans certains cas des acouphènes :

- achat des projecteurs à la Commune de Boussan (31) 1 500 € (neuf 25 000 €) ;
- déduction de 371 € (remboursement de la déclaration de sinistre des anciens projecteurs) reste à charge de la Commune 1129 € ;

- installation par Eiffage :
  - coût total : 6688,40 € TTC soit 5 573,63 € HT,
  - subvention du Syndicat Énergie du Cantal 35 % sur le HT soit 1950,78 €,
  - reste à la charge de l'USC  $5\,573,63 - 1\,950,78\text{€} = 3\,622,85\text{€}$ ,
- en résumé l'USC rembourse la différence du HT puisque la Commune récupère la TVA,
- le Coût réel pour la Municipalité est de 1129 € (achat des projecteurs).

Dans la continuité de cette démarche de transparence, il est à retenir que l'entretien du stade est réalisé par les dirigeants (tonte, semis, pose de filets derrière les buts, entretien et amélioration des vestiaires et des abords).

Pour les travaux du terrain, semis et épandage d'engrais, ces derniers sont réalisés bénévolement par Sébastien Lac,

Pour rouler le terrain, des tracteurs sont mis gratuitement à disposition (Gaec Delbos, Lassudrie Robert, Seillier Yves, Raffy Quentin). Nous les remercions pour le soutien apporté à notre club.

Pour financer tous ces travaux notre association a pu bénéficier de mécénats :  
 Lavergne JL : 1000 €, Dufayet B : 1000 €, Lescure M : 1000 €, Garage du Pont Vert Mauriac : 1000 €, Boulangerie Servant Vézac : 2000 €, subvention du Conseil Départemental : 1000 €.

Nous remercions également tous les autres sponsors, la population Chausseacoise pour les calendriers, sans oublier La Municipalité pour son soutien matériel et financier.

### **COMPOSITION DU BUREAU - SAISON 2022-2023**

PRESIDENT D'HONNEUR :	Delbos Jean-Marc
PRESIDENT :	Lescure Christian
VICE-PRESIDENTS :	Tillet Lionel et Blancher Hervé
SECRETAIRE :	Lescure Michel
SECRETAIRE ADJOINTE :	Aubriot Mélanie
TRESORIER :	Maimponte Philippe
TRESORIER ADJOINT :	Dayral Xavier

Dès cet automne, joueurs et dirigeants se verront parés de nouveaux équipements offerts par des sponsors et nous les remercions encore une fois :

Maillots : Boulangerie Lapeau Mercier Ally, Entreprise Travaux Agricoles Lac Sébastien ;  
 Coupe-vents : SARL Ally Automobiles Delbas JC, Carrefour Market Mauriac.

Pour terminer je souhaiterais avoir une pensée émue et saluer la mémoire de deux anciens licenciés, deux copains qui ont défendu avec enthousiasme et passion les couleurs de l'USC.

A quelques semaines d'intervalle Benoît Blancher et Daniel Dumas nous ont quittés pour toujours.

Décidément, cette maudite « faucheuse » ne connaîtra jamais la moindre panne, et malheureusement nous sommes contraints à rester impuissants et à subir ces cruels et injustes épisodes de la vie. Cependant, je reste persuadé que Daniel et Benoît garderont où qu'ils soient, un regard bienveillant sur notre club de foot.

Tchao Daniel ! Tchao Benoît !

J'espère que là-haut le bistrot est encore ouvert pour que vous puissiez dans la plus grande sérénité, partager le verre de l'Amitié. Salut les gars !

*Christian Lescure*



Saison 1986-1987

Debout de gauche à droite : Brousse André, Seillier Jean-Noël, Antignac Jean-Marc, Gayou Patrick, Dumas Noël, Dumas Daniel, Chambon Gilles, Gayou Michel, Lescure Michel, Dumas Pierre.

Accroupis de gauche à droite : Gaston André, Lescure Christian, Lescure Jean-Louis, Lavergne Serge, Raffy Christophe, Dufayet Pierre, Brajou Gilbert.



Saison 1996-1997

Debout de gauche à droite : Brousse André, Antignac Jean-Marc, Gayou Patrick, Seillier Christian, Ischard Christian, Layac Christophe, Bouyge Vincent, Brajou Jean Lou.

Accroupis de gauche à droite : Vernac Laurent, Maimponte Philippe, Dufayet Pierre, Lescure Christian, Lafont Jean-Louis, Blancher Benoit, Robert Pascal, Gaston André.